

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 23/06/2023, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Gargenville, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b> <b>TARIFS DE LA PATINOIRE</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 23/06/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 06/07/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 118**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, BEAUVALLET Yves, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### **Absent(s) représenté(s) : 18**

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice  
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
BERTRAND Alain a donné pouvoir à POYER Pascal  
BORDG Michaël a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique  
GUIDECOQ Christine a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël  
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François  
KHARJA Latifa a donné pouvoir à MONTANGERAND Thierry  
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MACKOWIAK Ghyslaine a donné pouvoir à BOURE Denis  
MARIAGE Joël a donné pouvoir à LE GOFF Séverine  
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole  
NEDJAR Djamel a donné pouvoir à LEBouc Michel  
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à QUIGNARD Martine

REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à BROSSE Laurent

**Absent(s) non représenté(s) : 3**

LAIGNEAU Jean-Pierre, MAUREY Daniel, PRIMAS Sophie

**Absent(s) non excusé(s) : 2**

ANCELOT Serge, OURS-PRISBIL Gérard

**131 POUR :**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, BEAUVALLET Yves, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**1 ABSTENTION :**

NAUTH Cyril

**4 NE PREND PAS PART :**

BOURSALI Karim, KONKI Nicole, LEFRANC Christophe, VOYER Jean-Michel

# EXPOSÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté urbaine gère, en régie, la patinoire située à Mantes-la-Jolie, unique patinoire dans le département des Yvelines.

Seules quelques modifications de tarifs ont été effectuées depuis 2017.

Il est nécessaire d'une part de regrouper l'ensemble des tarifs en une seule délibération (il existe actuellement trois délibérations), et d'autre part d'adapter l'ensemble de ses tarifs pour se rapprocher des tarifs appliqués dans les autres équipements limitrophes du même type.

De même et afin de correspondre au mieux à ce qui est appliqué dans les autres équipements sportifs du territoire, la création d'un tarif hors Communauté urbaine est prévue ainsi que l'application d'un tarif réduit, sur présentation d'un justificatif, pour les enfants de moins de 18 ans, les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées, les bénéficiaires du RSA et les étudiants.

Enfin, la location gratuite de patins peut être proposée dans la limite de trois événements par an organisés par la Communauté urbaine.

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques sportives sur le territoire et dans un souci d'équité entre tous les clubs dans l'utilisation des équipements sportifs, la présente délibération prévoit également la mise à disposition gratuite de la totalité des créneaux d'entraînements des clubs sportifs du territoire et de dix réservations pour l'organisation de matchs. Au-delà des matchs ou lors d'organisations d'entraînements avec accueil des clubs extérieurs, le tarif heure de glace s'applique.

Dans le cas d'une utilisation de l'équipement dont les recettes seraient reversées intégralement à un organisme d'intérêt général, la mise à disposition au club du territoire est gratuite.

Enfin, sur les trente tarifs appliqués pour le bar, seuls cinq tarifs sont augmentés et deux nouveaux sont créés afin de s'adapter aux nouvelles pratiques tout en gardant une offre de qualité et de proximité à destination de l'utilisateur.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'abroger les délibérations du Conseil communautaire n°CC\_2017-05-18\_06 du 18 mai 2017 relative à la fixation de tarifs complémentaires dans les piscines de Verneuil et Les Mureaux et à la patinoire et n°CC\_2017-09-28\_36 du 28 septembre 2017 relative à la modification des tarifs de la patinoire pour les associations et clubs sportifs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,
- d'approuver la nouvelle tarification de la patinoire communautaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,
- de préciser que les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2023, chapitre 70- article 70632 pour les prestations à caractère sportif et nature 7078 pour le bar,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à la mise en application de la présente délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20,

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2125-1,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2016-06-23\_78 du 23 juillet 2016 relative à la reprise des tarifs des équipements sportifs et culturels communautaires,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2017-05-18\_06 du 18 mai 2017 relative à la fixation de tarifs complémentaires dans les piscines de Verneuil et Les Mureaux et à la patinoire,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2017-09-28\_36 du 28 septembre 2017 relative à la modification des tarifs de la patinoire pour les associations et clubs sportifs,

**VU** la grille tarifaire,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 2\_Action culturelle-Sport-Tourisme le 20 juin 2023,

## APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ARTICLE 1 : ABROGE** les délibérations du Conseil communautaire n°CC\_2017-05-18\_06 du 18 mai 2017 relative à la fixation de tarifs complémentaires dans les piscines de Verneuil et Les Mureaux et à la patinoire et n°CC\_2017-09-28\_36 du 28 septembre 2017 relative à la modification des tarifs de la patinoire pour les associations et clubs sportifs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**ARTICLE 2 : APPROUVE** la nouvelle tarification de la patinoire communautaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, selon la grille tarifaire jointe en annexe.

**ARTICLE 3 : PRECISE** que les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2023, chapitre 70-article 70632 pour les prestations à caractère sportif et article 7078 pour le bar.

**ARTICLE 4 : AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en application de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 06/07/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 06/07/2023

Exécutoire le : 06/07/2023

*(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

*(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).*

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 29 juin 2023



Le Président

ZAMMIT-POPESCU Cécile